

9 mars 2023

Monsieur le Ministre Sajjan, Madame la Ministre Hajdu et Monsieur le Ministre Guilbeault,

La Conférence des Nations Unies sur l'eau aura lieu au siège social de l'ONU à New York du 22 au 24 mars. Bien que le 22 mars souligne chaque année la Journée mondiale de l'eau, cette conférence est attendue depuis longtemps, car il s'agit de la première Conférence des Nations Unies sur l'eau depuis 46 ans. Coorganisée par les gouvernements du Tadjikistan et des Pays-Bas, la conférence sera axée sur le thème « Notre moment clé : unir le monde pour l'eau ». Elle vise à formuler de nouveaux engagements, promesses et actions de la part des gouvernements et de toutes les parties prenantes en vue d'atteindre l'objectif de développement durable (ODD) 6 et les objectifs liés à l'eau dans tous les ODD, afin de nous faire progresser collectivement vers le Programme d'action pour l'eau. La conférence sera structurée autour de cinq dialogues :

1. **L'eau pour la santé** : Accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement, et au droit fondamental à l'eau potable.
2. **L'eau pour le développement durable** : Valorisation de l'eau, lien eau-énergie-alimentation, développement économique et urbain durable.
3. **L'eau pour le climat, la résilience et l'environnement** : De la source à la mer, biodiversité, climat, résilience et réduction des risques de catastrophe.
4. **L'eau pour la coopération** : Coopération transfrontalière et internationale en matière d'eau, coopération intersectorielle, coopération scientifique et l'eau dans le Programme 2030.
5. **Décennie d'action pour l'eau** : Accélérer la mise en œuvre des objectifs de la Décennie 2018-2028, notamment par le biais du Plan d'action du secrétaire général des Nations Unies.

Les cadres multilatéraux pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène (EAH) et la gestion des ressources en eau manquent de gouvernance mondiale et d'incitations suffisantes pour que les États, y compris le Canada, agissent à l'intérieur et à l'extérieur des frontières, même face à une pandémie mondiale, un conflit et un changement climatique. Un engagement politique international fort et sans précédent ainsi que des investissements efficaces pour atteindre l'ODD 6 sont plus que jamais nécessaires pour les droits de la personne et des enfants en temps de paix et de conflit, pour lutter contre les inégalités et le fardeau des maladies, pour renforcer la résistance des populations aux impacts croissants du changement climatique et de la perte de biodiversité et pour améliorer les mécanismes de gouvernance mondiale de l'eau. Toutefois, la Conférence des Nations Unies sur l'eau 2023 ne doit pas être la seule occasion de placer l'eau au cœur du programme international. Cet événement doit susciter un élan continu pour garantir les ressources en eau et les droits de la personne et des enfants tout en renforçant la gouvernance mondiale de l'eau pour les générations futures.

Le Canada est dans une position unique pour s'engager et agir en faisant preuve d'un leadership féministe pour l'aide internationale, en abordant les leçons difficiles apprises chez lui et en protégeant les précieuses ressources naturelles à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières. L'universalité des ODD signifie que les objectifs et les cibles s'appliquent de façon égale à tout le

monde, partout. Le Canada a un important rôle à jouer pour démontrer le lien fondamental entre l'action nationale pour le droit à l'eau et à l'assainissement ainsi que la gestion durable des ressources en eau avec les priorités de sa politique d'aide internationale féministe. Nous demandons au Canada d'apporter sa voix et son leadership à la Conférence des Nations Unies sur l'eau de 2023 et tout au long de la Décennie d'action pour l'eau, afin de mobiliser les Canadiennes et les Canadiens ainsi que les décideurs mondiaux quant au besoin, à l'importance et aux droits universels en matière d'eau et d'assainissement.

En tant que collectif d'organisations engagées, nous demandons instamment au gouvernement du Canada de :

I. Faire preuve de leadership pour atteindre un accès universel et équitable à l'eau potable et abordable pour tous, conformément à la cible 6.1 de l'ODD 6, au pays et à l'étranger : tenir compte du droit fondamental à l'eau et à l'assainissement; respecter les connaissances autochtones et traditionnelles ainsi que le droit à l'autodétermination, conformément à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones; et renforcer la priorité accordée à la gestion des ressources en eau et à la sécurité de l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène pour tous, dans la politique d'aide internationale féministe du Canada.

II. Mettre les atouts du Canada en matière de leadership féministe et de réputation pour la paix et la sécurité au service du Programme d'action pour l'eau, en veillant à ce que le rôle de la gestion des ressources en eau et de l'initiative EAH pour tous soit optimisé pour lutter contre les inégalités, prévenir les conflits, dont la violence sexiste, et renforcer la résistance des populations du monde entier aux crises sanitaires mondiales et aux catastrophes climatiques.

III. Prendre des mesures pour assurer la sécurité de l'eau, l'accès à l'assainissement de base et à l'hygiène pour tous en tant qu'investissements « sans regret » pour les enfants, les jeunes et les générations futures, leur permettant de réaliser leur droit à un environnement sain au Canada et dans le monde entier par l'intégration de l'EAH et de la gestion des ressources en eau en tant que catalyseurs essentiels pour atteindre l'égalité des genres, la sécurité alimentaire, des systèmes de santé robustes, la résistance au climat et la réconciliation.

IV. Bâtir et renforcer des partenariats multisectoriels pour gérer les engagements mondiaux visant à améliorer l'EAH pour tous et la gestion durable des ressources en eau, comme condition préalable pour vaincre les maladies évitables qui touchent les communautés mal desservies et disposant de peu de ressources, notamment les MTN et le choléra, qui continuent de menacer les personnes les plus vulnérables. En créant des systèmes de santé plus résistants et en intégrant l'EAH dans les approches « Une seule santé », nous pouvons bâtir un monde plus équitable et plus sain face au changement climatique et à la perte de biodiversité.

V. Renforcer le leadership du Canada en matière de gouvernance mondiale de l'eau en préconisant des réunions plus régulières entre les États sur la question de l'eau au cœur de l'ONU et en prenant des décisions exécutoires à l'appui des résolutions de l'ONU pour renforcer le respect de l'ODD 6; établir un mécanisme intergouvernemental axé sur la responsabilisation, le suivi des

investissements et la surveillance des engagements en matière d'EAH et de gestion des ressources en eau à l'échelle nationale et mondiale; et renforcer la participation de la société civile aux processus décisionnels liés à la gestion des ressources en eau et à l'EAH, en assurant une participation significative des détenteurs de droits, y compris les femmes, les populations autochtones et les jeunes en tant que représentants des générations futures.

Signataires :

